

# Présence française en Extrême-Orient pendant la 1<sup>re</sup> guerre de l'opium et ses suites

**Robert ABENSUR**

## CONFERENCE DU 7 DECEMBRE 2024

Le 22 août 1842 se signe le traité de Nankin entre le Royaume-Uni et la Chine qui met fin à cette guerre (1839-1842). C'est le premier des « traités inégaux ». Il offre à la Grande-Bretagne victorieuse la cession de Hong-Kong et des avantages commerciaux et douaniers ainsi que la possibilité d'établir des enclaves dotées de droits d'extraterritorialité dans cinq ports de Chine.

Dès 1840, la France envoie des diplomates et des vaisseaux de la Marine observer les hostilités. Des religieux français, lazaristes ou représentants des Missions étrangères de Paris, sont déjà sur place depuis plus longtemps. L'escadre des mers de l'Océan Indien et des Mers de Chine est créée et commandée par le capitaine de vaisseau Cécille qui sera nommé amiral en 1844. Les frégates *Érigone*, *Cléopâtre* et les corvettes *Favorite*, *Alcmène*, *Sabine* se succèdent sur place. Quelques correspondances sont montrées. Aussitôt le traité signé par les Britanniques, la France, comme d'ailleurs les États-Unis, envoie une importante mission diplomatique commandée par Théodose de Lagrené, un diplomate confirmé, entouré de sa famille et d'une ambassade composée de secrétaires, chancelier, attachés, interprète. Elle arrive à Macao le 13 août 1844 à bord de la *Sirène* qui naviguait de conserve avec la *Victorieuse*. Un deuxième vaisseau, la frégate à vapeur l'*Archimède*, arrive peu après. Il véhicule des représentants des chambres de commerce, un médecin, un inspecteur des douanes (et photographe qui fera les premiers daguerréotypes de Chine). Deux lettres adressées à un des attachés de l'ambassade sont expliquées (ci-dessous l'une d'elles). La France signe avec la Chine le traité de Wampoa le 24 octobre 1844 qui lui octroie les mêmes avantages commerciaux et douaniers qu'à la Grande-Bretagne. En attendant le retour de la signature à Paris du traité, Lagrené accomplit une 2<sup>e</sup> mission, celle-ci secrète, découvrir une base navale pour la France à proximité de la Chine. La cession de l'île de Basilan, à l'extrémité sud des Philippines (alors colonie espagnole) par les autorités locales est obtenue. Deux courriers illustrent cet épisode. Mais cette cession sera finalement refusée par le roi Louis-Philippe. Dernier événement de cette mission en mars 1845 : l'intervention de la corvette *Alcmène* à Tourane qui permet de libérer monseigneur Lefèvre, évêque de Cochinchine, condamné à mort. La mission repart en janvier 1846.

Enveloppe postée à Romanèche le 8 juin 1844 et reçue à Singapour le 3 août. Elle est adressée à « *Fernand Delahante, attaché à la Mission spéciale de France en Chine à bord de la frégate la Sirène, recommandée aux bon soins de Monsieur le consul de France à Singapour* ».

L'affranchissement forcé jusqu'à Alexandrie figure au verso : 4 F 10 pour une lettre de 20 g (trois ports suivant la progression de poids en vigueur) composés de 21 décimes de port intérieur (3 x 7 décimes entre Romanèche et Marseille) et de 20 décimes de voie de mer, au lieu de 30 (3 x 10 décimes de Marseille à Alexandrie).





Elle est taxée à Bombay le 10 juillet 1844 : 1 roupie et 2 annas composé d'une roupie de voie de mer (St[eame]r Postage) et de 2 annas de tarif local (Inl[an]d D[it]o).

Elle a été acheminée par le paquebot de l'Amirauté britannique *Alecto* de Marseille à Malte puis par le *Great Liverpool* de la P&O jusqu'à Alexandrie. Sur la mer Rouge elle a pris des vapeurs de l'East India Company : le *Berenice* jusqu'à Aden puis le *Sesostris* jusqu'à Bombay.

Le consul de France à Singapour, Aimé Rivoire, inscrit au verso « Reçue à Singapore / Le 3 août / AR ».